



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Secheresse : Aveyron

Question écrite n° 10285

Texte de la question

A la demande de nombreux agriculteurs du Sud-Aveyron M Jacques Godfrain attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur la situation dramatique dans laquelle se trouve cette région du fait de la secheresse depuis plusieurs mois. Les habitants de cette région subissent plusieurs conséquences graves. D'abord une pollution croissante des cours d'eau qui provoque des odeurs nauséabondes dans plusieurs secteurs. Ensuite un niveau inquietant des sources qui rendra difficile, cet été, l'approvisionnement de certaines maisons. Enfin une éperte en récolte pour de nombreux agriculteurs qui risquent ainsi une trésorerie difficile. C'est pourquoi il lui demande que des allègements de charge soient prévus dans le prochain budget du ministère, que des crédits exceptionnels soient débloqués pour la mise en place de nouvelles adductions d'eau et que des crédits complétant ceux que le département poursuit déjà soient affectés à l'aménagement des rivières. Il fait donc appel à la solidarité nationale pour que cette catastrophe naturelle soit examinée avec beaucoup d'attention par les pouvoirs publics.

Texte de la réponse

Reponse. - L'intervenant a saisi le ministre de l'agriculture et de la forêt afin que des mesures adaptées soient prises au regard des conséquences dommageables du déficit pluviométrique du début d'année. La situation hydrologique du territoire a beaucoup évolué depuis et est, à l'heure actuelle, beaucoup moins préoccupante. Le ministre de l'agriculture et de la forêt reste attentif à l'évolution de cette situation. Cependant, sauf à ce qu'une nouvelle période de sécheresse prolongée entraîne une aggravation, il n'y a pas lieu de prendre les mesures d'urgence et d'exception préconisées par l'intervenant.

Données clés

Auteur : [M. Godfrain Jacques](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10285

Rubrique : Risques naturels

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 1989, page 1078